



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

*établi en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics*

### **Mise à jour de la donnée cartographique de la voirie dans les Landes**

La procédure de consultation utilisée est la suivante : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 42 de l'Ordonnance et de l'article 27 du Décret relatifs aux marchés publics

**Date limite de remise des offres :  
Lundi 17 octobre 2016 à 12h00**

Pouvoir adjudicateur :

**Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques  
6, Parvis des Chartrons – 33 075 Bordeaux Cedex**

Le présent règlement comporte 9 feuillets numérotés de 1 à 6

**SERVICES**  
**AVIS DE MARCHE**

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) *Nom, adresses et point de contact :*

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des chartrons

33075 Bordeaux cedex

Contact : Madame Marion LAQUERRE,

F-33075 Bordeaux Cedex.

Tél. : 05 57 85 40 42. Fax : 05 57 85 40 26.

E-mail : [marion.laquerre@gipatgeri.fr](mailto:marion.laquerre@gipatgeri.fr)

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : [www.gipatgeri.fr](http://www.gipatgeri.fr)

Adresse du profil d'acheteur : /

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : [marion.laquerre@gipatgeri.fr](mailto:marion.laquerre@gipatgeri.fr)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques

6 parvis des chartrons

33075 Bordeaux cedex

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Autre.

Aménagement du territoire et risques.

**SECTION II : OBJET DU MARCHE**

II.1) *Description*

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

Mise à jour de la donnée cartographique de la voirie dans les Landes

II.1.2) *Type de marché et lieu de prestation de services :* Services.

*Catégorie de services :* 7 - Services informatiques et services connexes

*Lieu principal de prestation :* 6, parvis des Chartrons, 33075 Bordeaux cedex

*Code NUTS :* FR612

II.1.3) *L'avis implique :* un marché public à procédure adaptée.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché :*

**Le marché porte sur la mise à jour de la donnée cartographique de la voirie dans les Landes.**

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :* 72312100-6

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

II.1.8) *Division en lots :* non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :* non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

Le marché a pour objectif que le GIP ATGeRI, le SDIS des Landes et la DFCI des Landes, puissent disposer d'un réseau routier filaire RGE basé sur les dernières mises à jour de la base BdUni® de l'IGN, qui viendra compléter le réseau complémentaire issu de relevés pompier ou DFCI qui serait absent quant à lui, du RGE actuel de l'IGN, et remplacer les reliquats de réseau issus de la BdCarto®.

Un des objectifs principaux est de pouvoir faire du calcul d'itinéraires sur la partie goudronnée ou non goudronnée des Landes.

L'objectif général du projet est la réalisation d'une couche voirie homogène, actualisée et partagée s'appuyant largement sur la BdUni® (dernière version). En conséquence la récupération des géométries BdUni® sera la règle ainsi que l'intégration de tronçons BdUni® goudronnés non présents dans la carte actuelle (nouvelles routes, nouveaux lotissements...).

Le choix de la BdUni® repose sur l'exigence de pouvoir bénéficier par la suite des mises à jour de cette base en temps réelle (contrairement à la Bd Topo ou les mises à disposition sont au mieux semestrielles).

Ces mises à jour différentielles seront ensuite effectuées via des remontées d'alertes provenant du SDIS avec en retour, la récupération des géométries à jour issues du RGE, et avec la nécessité de conformer au mieux cette chaîne de production avec la structure existante de notre configurateur de données.

II.2.2) *Options :* non.

II.3) *Durée du marché :*

Du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 décembre 2017

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :*

La garantie s'effectue conformément à l'article 28 du CCAG-FCS.

Conformément aux articles 122 et 123 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une retenue de garantie sera prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. Le montant de la retenue de garantie ne pourra être supérieur à 5% du montant initial du présent marché, augmenté du montant des avenants le cas échéant.

La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article 123 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La retenue de garantie sera remboursée au plus tard un mois après l'expiration de la période de garantie.

### III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement :*

Le marché public s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Services Départemental d'Incendie et de Secours des Landes et de l'Union Départementale de Défense des Forêts Contre l'Incendie. En application de l'article 110 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une avance de 5 % est accordée au titulaire d'un marché dont le montant initial du marché est supérieur à 50 000 Euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Cette avance n'est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance donnant lieu à paiement direct. En application de l'article 110 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, toute livraison donnera lieu au versement d'un acompte dont le montant ne pourra pas excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. Chaque acompte fera l'objet d'une demande de paiement datée émise suite à la notification de la décision d'admission à l'issue des opérations de vérifications. Le marché est à prix forfaitaires. Le marché est traité à prix définitif actualisable une seule fois, lors de la notification du marché. L'unité monétaire utilisée sera l'euro ( euro(s) ). Le paiement s'effectuera par chèque bancaire. Le délai global de paiement ne pourra excéder trente (30) jours.

### III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

En application de l'article 45-VII du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, après attribution du marché à un groupement, le pouvoir adjudicateur impose la forme d'un groupement solidaire.

### III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :* Non

### III.2) *Conditions de participation*

#### III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques :*

##### *Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des dispositions des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ou qui produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées à l'article 48 Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ne seront pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Le candidat devra remplir un DC2 (document fournit dans le DCE).

#### III.2.2) *Capacité économique et financière :*

##### *Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

Le candidat devra fournir le chiffre d'affaires global hors taxes et la part du chiffre d'affaires hors taxes concernant les services objets du marché des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices clos.

#### III.2.3) *Capacité technique :*

##### *Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

Le candidat devra réaliser une description de l'équipe chargée de la prestation ainsi que du matériel alloué au projet.

Le candidat présentera une liste des principaux services ayant un rapport avec le présent marché fournis au cours des trois dernières années indiquant :

- la date,
- la durée,
- le montant,
- une courte description de la mission,
- le destinataire public ou privé,
- les outils et méthodes utilisés.

III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière* : non

III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation* : oui

#### **SECTION IV : PROCEDURE**

IV.1) *Type de procédure* :

IV.1.1) *Type de procédure* : Marché public à procédure adaptée.

IV.2) *Critères d'attribution*

IV.2.1) *Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée* : non

IV.3) *Renseignements d'ordre administratif*

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur* : MP023.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché* : non

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres* :

Lundi 17 octobre 2016, à 12:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés* :

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation* : français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre* :

*Durée en jours* : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

#### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique* : non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires* : non.

*Référence du ou des projet(s) et/ou programme(s)* :

VI.3) *Autres informations* :

Les candidats qui souhaitent recevoir les documents de consultation par courriel doivent en faire la demande auprès de Madame Marion LAQUERRE :

Groupement d'intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques,

6, Parvis des Chartrons, 33 075 Bordeaux Cedex

Téléphone : 05 57 85 40 42,

télécopie : 05 57 85 40 26,

courriel : marion.laquerre@gipatgeri.fr

Aucune participation aux frais de reprographie et d'envoi ne sera requise par le pouvoir adjudicateur.

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : Sans objet.

VI.4) *Procédures de recours*

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : [greffe.tabordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.tabordeaux@juradm.fr) . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal Administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet B.P. 947f, F-33063 Bordeaux. E-mail : [greffe.tabordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.tabordeaux@juradm.fr) . Tél. : 05 56 99 38 00. Fax : 05 56 24 39 03

VI.5) *Date d'envoi du présent avis : 23 septembre 2016*